

Orthopédagogue

RNCP41890 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	330, 332t, 333
Formacode(s)	44521, 44562
Code(s) ROME	K2102, K2101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/01/2026
Date d'échéance	28/01/2028

Certificateur(s)

MANABI · SIRET : 91884216200011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'orthopédagogue est un professionnel spécialisé dans l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés d'apprentissage. Il contribue à l'adaptation pédagogique pour répondre à la diversité cognitive, au repérage et à l'accompagnement précoces, à la guidance des familles, ainsi qu'à la coordination avec les équipes éducatives et médico-sociales.

ACTIVITÉS VISÉES

Formalisation de la stratégie d'accompagnement orthopédagogique dans un contexte donné

- Compréhension de la situation à partir de la vision des parties prenantes (apprenant bénéficiaire, famille, professionnels)
- Présentation des principes de l'accompagnement orthopédagogique
- Prise en compte du contexte global
- Définition des engagements de l'apprenant bénéficiaire et de son entourage familial
- Formalisation de la prestation au regard de la situation présentée

Évaluation des difficultés d'apprentissage selon une approche pluridisciplinaire et contextualisée

- Recueil d'informations fournies par les parties prenantes (apprenant bénéficiaire, famille, professionnels)
- Observations des comportements de l'apprenant bénéficiaire
- Analyses croisées du contexte global
- Identification des ressources et des difficultés d'apprentissage
- Définition d'un portrait d'apprentissage de l'apprenant bénéficiaire

Élaboration du plan d'intervention adapté de la situation analysée

- Définition d'un cadre d'accompagnement adapté au portrait d'apprentissage de l'apprenant bénéficiaire
- Formalisation des objectifs de l'accompagnement prenant en compte les résultats des analyses de la situation
- Mobilisation d'une veille sociale et professionnelle
- Identification des outils et moyens associés, ainsi que des adaptations pédagogiques nécessaires
- Rédaction du plan d'intervention comprenant des recommandations et des préconisations

Mise en place et suivi des progrès d'un accompagnement orthopédagogique individuel en conformité au plan d'intervention

- Préparation des séances de suivi orthopédagogique à partir du plan d'intervention
- Réalisation de séances d'accompagnement orthopédagogique
- Synthèse de l'intervention

- Bilan des résultats
- Définition d'une stratégie d'autonomie
- Recommandations aux parties prenantes (apprenant bénéficiaire, famille et professionnels)
- Synthèse finale

Mise en place d'actions collectives basées sur des ressources orthopédagogiques

- Conception d'actions collectives
- Animation d'actions collectives adaptées à un public cible
- Amélioration continue

Sensibilisation de son environnement à la prise en charge des difficultés d'apprentissage par l'orthopédagogie

- Réalisation d'une veille sociale et professionnelle et scientifique
- Mise en place d'actions de sensibilisation
- Sensibilisation à l'accessibilité universelle et à l'inclusivité

Création et gestion durable de son activité d'orthopédagogue selon une approche éthique et respectueuse de la diversité

- Identification de son environnement
- Structuration de son activité (étude du marché, choix du statut, définition de son offre...)
- Déploiement d'une démarche commerciale
- Gestion de l'activité administrative et financière

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les besoins et les attentes des parties prenantes en menant des entretiens exploratoires et en recueillant des informations pertinentes (difficultés, ressources, demande, projet, contexte...) afin de proposer une prestation personnalisée et en lien avec son projet de vie de l'apprenant bénéficiaire

Formaliser un contrat de prestation en précisant les engagements réciproques (durée estimée, fréquence, méthodologie, indicateurs de suivi...) et le cadre éthique de l'orthopédagogue afin de sécuriser le cadre de l'intervention et d'obtenir l'engagement de l'apprenant bénéficiaire et/ou commanditaire A1.C3 –

Formuler des hypothèses sur les difficultés d'apprentissage rencontrées, les besoins de l'apprenant bénéficiaire et/ou l'origine éventuelle des difficultés en analysant et en croisant les données fournies par les parties prenantes (résultats liés à l'apprentissage, les constatations de la famille, les évaluations des professionnels et les éléments contextuels afin d'élaborer un cadre d'intervention adapté.

Évaluer l'apprenant bénéficiaire dans différentes situations d'apprentissage (voire en milieu naturel si nécessaire) en lui fournissant des consignes et en observant son comportement, les procédures et les mécanismes utilisés afin de détecter des points d'appui/ressources et/ou des défis-difficultés

Déterminer le portrait d'apprentissage de l'apprenant bénéficiaire en croisant l'analyse des données fournies par les parties prenantes, les observations en situation d'apprentissage tout en s'appuyant sur un cadre théorique en pédagogie, didactique et sciences cognitives (fonctions exécutives, mémoire de travail, attention), neurosciences, éducation inclusive

afin d'identifier les besoins spécifiques et les leviers d'intervention permettant d'engager (ou ré-engager) l'apprenant bénéficiaire dans ses apprentissages

Concevoir un cadre d'accompagnement personnalisé en lien avec la demande des parties prenantes et le portrait d'apprentissage de l'apprenant bénéficiaire (besoins, objectifs et moyens), en sélectionnant des méthodes et des outils adaptés et basés sur des approches scientifiquement validées et sur une veille sociale et professionnelle afin d'optimiser l'apprentissage et de soutenir l'autodétermination.

Formaliser le cadre de l'accompagnement en rédigeant un plan d'intervention orthopédagogique en déduisant des analyses et des observations, les points forts, les points d'effort, les hypothèses de besoins et des objectifs de remédiation, ainsi que des préconisations et des recommandations afin de proposer un suivi orthopédagogique adapté à l'apprenant bénéficiaire

Caractériser une séance individuelle d'accompagnement orthopédagogique à partir d'une trame détaillée comprenant les objectifs, les activités prévues, les ressources envisagées, les critères d'évaluation, ainsi que les solutions alternatives en cas de difficultés rencontrées par l'apprenant bénéficiaire, afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace

Réaliser des activités de remédiation orthopédagogique en adaptant, dès que cela est nécessaire, les méthodes et les supports utilisés (métacognition, pensée visuelle, pédagogie explicite...) aux besoins de l'apprenant bénéficiaire, tout en concevant avec lui des outils personnalisés, en lui explicitant la démarche, afin de favoriser son implication, l'émergence de stratégies d'apprentissages efficaces et l'amélioration de son autonomie au quotidien

Rédiger une synthèse de l'intervention de manière assertive et factuelle, en partageant les recommandations de l'orthopédagogue et les décisions prises par l'apprenant bénéficiaire, afin de maintenir son engagement, impliquer les parties prenantes et formaliser les choix effectués

Analyser les résultats obtenus à l'issue de plusieurs séances d'accompagnement individuelles, en comparant les acquis de l'apprenant bénéficiaire aux objectifs du plan d'intervention, en ajustant de manière ciblée, entre autres, l'auto régulation, la métacognition, méthodologique en vue de favoriser le transfert et la généralisation des apprentissages à divers contextes

Finaliser l'accompagnement en définissant des étapes de transition, en proposant des stratégies d'autonomie et en fournissant une synthèse finale aux parties prenantes, y compris les équipes éducatives le cas échéant, afin de permettre à l'apprenant bénéficiaire, de poursuivre son évolution après l'intervention et de soutenir la généralisation dans les apprentissages

Concevoir des actions collectives en définissant les objectifs, les contenus, les supports les méthodes en fonction du public cible pour favoriser l'apprentissage et l'engagement des apprenants bénéficiaires A6C1. Concevoir des actions de sensibilisation (conférences, réunions, ateliers, supports...) en adaptant les contenus en fonction du public (enseignants, parents, professionnels de santé, enfants...), et en s'appuyant sur une veille sociale, professionnelle et scientifique, en mobilisant des cas concrets, des supports visuels et des références scientifiques pour déterminer la nécessité de mettre en place un accompagnement orthopédagogique complémentaire avec les pratiques éducatives en place

Animer des actions collectives en mobilisant les techniques appropriées, en s'adaptant au public cible (famille, adolescents, professionnels, personnes en situation de handicap, neuroatypies...) afin de faciliter la compréhension et l'appropriation de stratégies d'apprentissage

Évaluer la satisfaction de l'action collective conduite par la collecte et les retours des participants, via des questionnaires, des observations et l'analyse de productions, afin d'identifier les ajustements (actions complémentaires ou rectificatives) sur le contenu, les méthodes ou l'animation à intégrer dans les prochaines conceptions

Concevoir des actions de sensibilisation (conférences, réunions, ateliers, supports...) en adaptant les contenus en fonction du public (enseignants, parents, professionnels de santé, enfants...), et en s'appuyant sur une veille sociale, professionnelle et scientifique, en mobilisant des cas concrets, des supports visuels et des références scientifiques pour déterminer la nécessité de mettre en place un accompagnement orthopédagogique complémentaire avec les pratiques éducatives en place

Accompagner les acteurs pédagogiques et éducatifs dans la mise en œuvre de démarches pédagogiques inclusives en explicitant les principes de l'accessibilité universelle à partir du cadre réglementaire (droits fondamentaux, lois sur le handicap, loi 2005, conventions internationales, plan TND, RBPP HAS), d'exemples concrets, en les soutenant dans l'adaptation de contenus, de méthodes et d'outils (modelage, mises en situation...) afin de favoriser un environnement éducatif accessible pour tous

Expliquer les principes et objectifs des interventions orthopédagogiques aux acteurs pédagogiques et éducatifs en mobilisant des cas concrets, des supports visuels et des références scientifiques afin de démontrer leur complémentarité d'actions et leur impact sur les apprentissages.

Développer un réseau de professionnels en identifiant les acteurs clés de l'éducation, de la santé, du handicap, des TND en établissant des collaborations pluridisciplinaires afin d'optimiser la prise en charge des difficultés d'apprentissage des apprenants bénéficiaires et favoriser une approche coordonnée de la prise en charge

Définir une stratégie de développement de son activité d'orthopédagogue en analysant les besoins du territoire, les publics cibles et les structures d'accueil existantes en s'appuyant sur une étude du marché et une veille sectorielle afin de construire une offre différenciante, éthique et viable

Développer la visibilité de son activité d'orthopédagogue en mobilisant des outils de communication, en sensibilisant les acteurs concernés et en définissant une stratégie commerciale (prospection, fidélisation et recommandation) afin de favoriser l'accès à l'accompagnement orthopédagogique proposé

Piloter la gestion administrative et financière de son activité d'orthopédagogue, en s'appuyant, le cas échéant, sur des professionnels (comptable, direction, juridique...),

en respectant les obligations légales en utilisant des outils de gestion budgétaire et de suivi comptable afin d'assurer la pérennité économique de la structure dans une logique de responsabilité sociale

Blocs de compétences

RNCP41890BC01 — Etablir le portrait d'apprentissage de l'apprenant bénéficiaire (besoins, objectifs et moyens) pour définir une stratégie d'accompagnement orthopédagogique adaptée

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les besoins et les attentes des parties prenantes en menant des entretiens exploratoires et en recueillant des informations pertinentes (difficultés, ressources, demande, projet, contexte...) afin de proposer une prestation personnalisée et en lien avec son projet de vie de l'apprenant bénéficiaire

Formaliser un contrat de prestation en précisant les engagements réciproques (durée estimée, fréquence, méthodologie, indicateurs de suivi...) et le cadre éthique de l'orthopédagogue afin de sécuriser le cadre de l'intervention et d'obtenir l'engagement de l'apprenant bénéficiaire et/ou commanditaire

Formuler des hypothèses sur les difficultés d'apprentissage rencontrées, les besoins de l'apprenant bénéficiaire et/ou l'origine éventuelle des difficultés en analysant et en croisant les données fournies par les parties prenantes (résultats liés à l'apprentissage, les constatations de la famille, les évaluations des professionnels et les éléments contextuels afin d'élaborer un cadre d'intervention adapté.

Évaluer l'apprenant bénéficiaire dans différentes situations d'apprentissage (voire en milieu naturel si nécessaire) en lui fournissant des consignes et en observant son comportement, les procédures et les mécanismes utilisés afin de détecter des points d'appui/ressources et/ou des défis-difficultés

Déterminer le portrait d'apprentissage de l'apprenant bénéficiaire en croisant l'analyse des données fournies par les parties prenantes, les observations en situation d'apprentissage tout en s'appuyant sur un cadre théorique en pédagogie, didactique et sciences cognitives (fonctions exécutives, mémoire de travail, attention), neurosciences, éducation inclusive

afin d'identifier les besoins spécifiques et les leviers d'intervention permettant d'engager (ou ré-engager) l'apprenant bénéficiaire dans ses apprentissages

Concevoir un cadre d'accompagnement personnalisé en lien avec la demande des parties prenantes et le portrait d'apprentissage de l'apprenant bénéficiaire (besoins, objectifs et moyens), en sélectionnant des méthodes et des outils adaptés et basés sur des approches scientifiquement validées et sur une veille sociale et professionnelle afin d'optimiser l'apprentissage et de soutenir l'autodétermination.

Formaliser le cadre de l'accompagnement en rédigeant un plan d'intervention orthopédagogique en déduisant des analyses et des observations, les points forts, les points d'effort, les hypothèses de besoins et des objectifs de remédiation, ainsi que des préconisations et des recommandations afin de proposer un suivi orthopédagogique adapté à l'apprenant bénéficiaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle, basée sur la définition d'une stratégie d'accompagnement orthopédagogique permettant d'établir le portrait d'apprentissage d'apprenant bénéficiaire

RNCP41890BC02 — Réaliser un accompagnement orthopédagogique individuel et/ou collectif

LISTE DE COMPÉTENCES

Caractériser une séance individuelle d'accompagnement orthopédagogique à partir d'une trame détaillée comprenant les objectifs, les activités prévues, les ressources envisagées, les critères d'évaluation, ainsi que les solutions alternatives en cas de difficultés rencontrées par l'apprenant bénéficiaire, afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace

Réaliser des activités de remédiation orthopédagogique en adaptant, dès que cela est nécessaire, les méthodes et les supports utilisés (métacognition, pensée visuelle, pédagogie explicite...) aux besoins de l'apprenant bénéficiaire, tout en concevant avec lui des outils personnalisés, en lui explicitant la démarche, afin de favoriser son implication, l'émergence de stratégies d'apprentissages efficaces et l'amélioration de son autonomie au quotidien

Rédiger une synthèse de l'intervention de manière assertive et factuelle, en partageant les recommandations de l'orthopédagogue et les décisions prises par l'apprenant bénéficiaire, afin de maintenir son engagement, impliquer les parties prenantes et formaliser les choix effectués

Analyser les résultats obtenus à l'issue de plusieurs séances d'accompagnement individuelles, en comparant les acquis de l'apprenant bénéficiaire aux objectifs du plan d'intervention, en ajustant de manière ciblée, entre autres, l'auto régulation, la métacognition, méthodologique en vue de favoriser le transfert et la généralisation des apprentissages à divers contextes

Finaliser l'accompagnement en définissant des étapes de transition, en proposant des stratégies d'autonomie et en fournissant une synthèse finale aux parties prenantes, y compris les équipes éducatives le cas échéant, afin de

permettre à l'apprenant bénéficiaire, de poursuivre son évolution après l'intervention et de soutenir la généralisation dans les apprentissages

Concevoir des actions collectives en définissant les objectifs, les contenus, les supports les méthodes en fonction du public cible pour favoriser l'apprentissage et l'engagement des apprenants bénéficiaires

Animer des actions collectives en mobilisant les techniques appropriées, en s'adaptant au public cible (famille, adolescents, professionnels, personnes en situation de handicap, neuroatypiques...) afin de faciliter la compréhension et l'appropriation de stratégies d'apprentissage

Évaluer la satisfaction de l'action collective conduite par la collecte et les retours des participants, via des questionnaires, des observations et l'analyse de productions, afin d'identifier les ajustements (actions complémentaires ou rectificatives) sur le contenu, les méthodes ou l'animation à intégrer dans les prochaines conceptions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle réelle basée sur un accompagnement orthopédagogique individuel

Jeu de rôle filmé

RNCP41890BC03 — Développer une activité d'orthopédagogue en mobilisant son environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir des actions de sensibilisation (conférences, réunions, ateliers, supports...) en adaptant les contenus en fonction du public (enseignants, parents, professionnels de santé, enfants...), et en s'appuyant sur une veille sociale, professionnelle et scientifique, en mobilisant des cas concrets, des supports visuels et des références scientifiques pour déterminer la nécessité de mettre en place un accompagnement orthopédagogique complémentaire avec les pratiques éducatives en place

Accompagner les acteurs pédagogiques et éducatifs dans la mise en œuvre de démarches pédagogiques inclusives en explicitant les principes de l'accessibilité universelle à partir du cadre réglementaire (droits fondamentaux, lois sur le handicap, loi 2005, conventions internationales, plan TND, RBPP HAS), d'exemples concrets, en les soutenant dans l'adaptation de contenus, de méthodes et d'outils (modelage, mises en situation...) afin de favoriser un environnement éducatif accessible pour tous

Expliquer les principes et objectifs des interventions orthopédagogiques aux acteurs pédagogiques et éducatifs en mobilisant des cas concrets, des supports visuels et des références scientifiques afin de démontrer leur complémentarité d'actions et leur impact sur les apprentissages.

Développer un réseau de professionnels en identifiant les acteurs clés de l'éducation, de la santé, du handicap, des TND en établissant des collaborations pluridisciplinaires afin d'optimiser la prise en charge des difficultés d'apprentissage des apprenants bénéficiaires et favoriser une approche coordonnée de la prise en charge

Définir une stratégie de développement de son activité d'orthopédagogue en analysant les besoins du territoire, les publics cibles et les structures d'accueil existantes en s'appuyant sur une étude du marché et une veille sectorielle afin de construire une offre différenciante, éthique et viable

Développer la visibilité de son activité d'orthopédagogue en mobilisant des outils de communication, en sensibilisant les acteurs concernés et en définissant une stratégie commerciale (prospection, fidélisation et recommandation) afin de favoriser l'accès à l'accompagnement orthopédagogique proposé

Piloter la gestion administrative et financière de son activité d'orthopédagogue, en s'appuyant, le cas échéant, sur des professionnels (comptable, direction, juridique...),

en respectant les obligations légales en utilisant des outils de gestion budgétaire et de suivi comptable afin d'assurer la pérennité économique de la structure dans une logique de responsabilité sociale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas professionnel fictive

Dossier professionnel portant sur le lancement de l'activité du candidat orthopédagogue

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les orthopédagogues exercent dans divers contextes, allant des petites structures aux grandes institutions :

- Cabinets libéraux : De nombreux orthopédagogues travaillent de manière indépendante, offrant des services personnalisés aux apprenants et à leurs familles. Ces cabinets sont souvent de petite taille, avec un orthopédagogue ou dans des cabinets pluridisciplinaires facilitant le travail avec les autres professionnels.

- Structures médico-sociales : Les orthopédagogues peuvent également travailler dans des centres spécialisés, des hôpitaux ou des institutions médico-sociales, où ils collaborent avec d'autres professionnels de la santé et de l'éducation pour offrir un soutien intégré.
- Établissements scolaires : Certains orthopédagogues sont employés directement par des écoles, des collèges ou des lycées, où ils interviennent auprès des élèves en difficulté d'apprentissage. Ces établissements peuvent être privés, et varier en taille de petites écoles locales à de grands établissements régionaux (Greta, AFPA ...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Orthopédagogue

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'exercice de l'orthopédagogie relève d'une activité libérale non réglementée, déclarée à l'Urssaf sous le statut d'auto-entrepreneur ou d'indépendant.

Des chartes déontologiques portées par des associations professionnelles, notamment l'Union des Orthopédagogues de France (UOF)

fixent des principes de qualité, d'éthique, de formation continue et d'adaptation des pratiques.

La pratique est également encadrée par un ensemble d'obligations, de réglementations et de normes :

La réglementation relative au handicap

L'orthopédagogue est soumis à la législation générale sur le handicap, notamment la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Il peut intervenir dans le cadre des projets personnalisés de scolarisation (PPS) définis par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), en assurant un accompagnement adapté, en lien avec les équipes éducatives, médicales et paramédicales. Cette loi impose des obligations en matière d'accessibilité, d'adaptation des pratiques pédagogiques, et d'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap, cadre que l'orthopédagogue doit respecter.

L'enregistrement et le statut d'entreprise

Depuis 2023, toute personne souhaitant exercer en tant qu'orthopédagogue en libéral doit procéder à une inscription administrative auprès du Guichet Unique de l'INPI ou du Centre de Formalités des Entreprises (CFE). Cette démarche permet l'immatriculation de l'activité sous un statut juridique adapté (auto-entrepreneur, profession libérale, société, etc.). La déclaration est obligatoire pour que l'activité soit reconnue légalement et puisse être exercée dans des conditions conformes.

L'assurance

L'orthopédagogue est tenu de souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle (RC Pro) qui couvre les risques liés aux dommages causés dans le cadre de son activité à ses clients, à leurs proches ou à des tiers. Cette assurance est essentielle pour sécuriser tant le professionnel que les bénéficiaires des interventions. Selon la nature des prestations (par exemple, si des interventions ont un impact direct sur l'environnement scolaire ou médical), des assurances complémentaires peuvent être recommandées, bien qu'aucune obligation décennale n'existe comme dans le bâtiment.

Obligations liées à l'utilisation d'outils numériques et IA

Lorsqu'un orthopédagogue utilise des outils numériques, notamment basés sur l'intelligence artificielle (applications d'évaluation cognitive, aides pédagogiques numériques, etc.), il doit s'assurer du respect des réglementations en vigueur relatives aux technologies de l'IA, telles que prévues par l'IA Act. Cela inclut la transparence sur l'usage des algorithmes, la traçabilité des décisions et la mise en place de moyens pour prévenir ou corriger les erreurs, biais ou effets discriminatoires potentiels.

Le RGPD (Règlement général sur la protection des données)

Comme tout professionnel manipulant des données personnelles, l'orthopédagogue doit respecter strictement le RGPD, qui encadre la collecte, le traitement, la sécurisation et la conservation des données des apprenants bénéficiaires et de leur entourage. Cela inclut l'obligation d'obtenir un consentement éclairé et explicite, d'informer les personnes concernées de leurs droits (accès, rectification, effacement), de tenir un registre des activités de traitement, et d'assurer la protection des données via des mesures techniques et organisationnelles (chiffrement, accès restreint, formation interne). En cas de violation de données, les délais de notification aux autorités compétentes et aux personnes touchées doivent être respectés.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 454 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 697
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 6 (tous domaines) et 1 an d'expérience dans l'accompagnement des apprentissages

Ou être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 5 dans le domaine de l'éducation, la pédagogie ou l'enseignement.

Ou être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 4 (tout domaine) et justifier de 3 ans d'expérience dans l'accompagnement des apprentissages (éducation spécialisée, enseignement, coaching pédagogique, etc.) auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes.

En l'absence du niveau requis, une dérogation peut être accordée après réussite d'un test ou d'un entretien de positionnement. Les aptitudes évaluées portent sur les connaissances de base, les compétences en communication écrite et orale, ainsi que sur la maturité et la cohérence du projet professionnel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury de certification est composé de deux ou trois membres externes à Manabi Formations : 2 professionnels du domaine de la certification visée externes à Manabi ; si possible, 1 professionnel partenaire (professionnels du paramédical, de l'éducation, accompagnement pédagogique)

Base légale

Date de décision	28/01/2026
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/01/2028
Date de dernière délivrance possible	28/01/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
-------	-----------	----------	------------------	--------------

2024	36	0	100 %	—
2023	9	0	100 %	89 %

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://manabi-formation.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41890/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	1
Régions couvertes	4
Prix indicatif	6 000 € – 7 500 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	22
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	16
Montant total engagé	120 000 €
Coût moyen par dossier	7 500 €
Durée moyenne	290 h
Période	06/2026 – 08/2026
Reste à charge titulaire	47 %
France compétences	45 %
France Travail	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.